

Restauration et entretien de la ripisylve Mardi 16 février 2021 – 20h00 (visioconférence) - BILAN -

OBJECTIFS

Connaitre et comprendre :

- les **enjeux** de la gestion de la ripisylve à l'échelle du bassin versant
- les **outils** et leviers d'actions existants
- la place du Syndicat de Rivières dans la restauration et l'entretien de la ripisylve, ainsi que ses **interventions** sur des parcelles publiques et privées pour assurer une action d'intérêt général



PROGRAMME

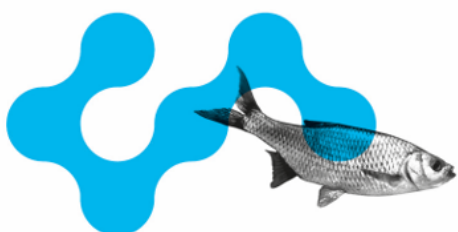
Qu'est-ce qu'une ripisylve ? Quel est son fonctionnement et quels sont les enjeux liés à sa gestion ? Pourquoi et comment intervenir, notamment sur les parcelles privées ?

Lors de cette séance, nous aborderons ces questions.

Dans un premier temps, les notions principales nécessaires à la compréhension du fonctionnement de la ripisylve seront abordées ainsi que les enjeux liés à sa gestion, son entretien voire sa restauration.

Dans un deuxième temps, les responsabilités légales, les différents outils existants pour agir à l'échelle du bassin versant des UsseS ainsi que le cadre d'intervention du Syndicat de Rivières seront présentés.

Mot clés : Ripisylve, berge, plante exotique envahissante, embâcle, abreuvoir, responsabilité, Déclaration d'Intérêt Général (DIG), Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).



MODALITES DE PARTICIPATION

Cette séance est ouverte aux élu(e)s titulaires et suppléant(e)s du Syndicat de Rivières les UsseS, aux Présidents, Vice-Présidents à l'environnement, aux DGS et techniciens référents des intercommunalités membres du Syndicat de Rivières.

En amont de la séance, les auditeurs ont la possibilité de poser des questions par email sur la thématique de la séance. Ce mail est à adresser à l'agent du Syndicat en charge de l'animation de la séance (cf. document en annexe).

Pour davantage de facilité logistique et de suivi, il est souhaitable que les personnes désireuses de suivre la séance d'information adressent un mail au préalable à l'agent du Syndicat en charge de l'animation de la séance (cf document en annexe).

REDIFFUSION

Vous pouvez consulter les documents de la séance :

Sur le site internet du Syndicat : www.rivieres-usses.com rubrique **Espace Documentaire, Séances d'information** – dossier **SEANCE-5-Restauration et entretien de la ripisylve**

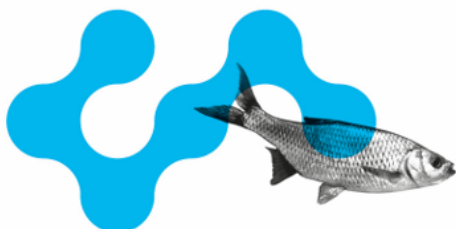
Le visionnage de la séance, en rediffusion, ainsi que les documents de séance seront accessibles sur un site de partage de données. Le lien de partage vous sera communiqué avec celui de l'ensemble des séances à la fin des sessions d'information.

Lien de la vidéo présentée au cours de la séance :

Diapo 26 : **Les ripisylves du Sornin - Trames Vertes & Bleues : La vie au cœur des territoires**
<https://www.youtube.com/watch?v=8sdIznLcEYo&feature=youtu.be>

BILAN

La séance fut ouverte aux élu(e)s titulaires et suppléant(e)s du Syndicat de Rivières Les UsseS, aux Présidents, Vice-Présidents à l'environnement, aux DGS et techniciens référents des intercommunalités membres du Syndicat de Rivières.



8 personnes se sont connectées le jour de la séance et ont pu suivre la séance :

Nom, Prénom	Fonction, structure
Mâchard Jean-Yves	Président du Syndicat de Rivières Les UsseS (Vanzy)
Lafond Rémi	Elu membre du bureau du Syndicat de Rivières Les UsseS (Jonzier Epagny)
Plessis Annie	Elue suppléante du Syndicat de Rivières Les UsseS (Chessenaz)
Guette Pascal	Elu suppléant du Syndicat de Rivières Les UsseS (Villy-le-Pelloux)
Poncet Rémi	Elu suppléant du Syndicat de Rivières Les UsseS (Bassy)
Seve François	Elu suppléant du Syndicat de Rivières Les UsseS (Usinens)
Genoux Caroline	Chargée de mission Transition écologique, trame bleue, GEMAPI Communauté de Commune du Genevois
Journoud Régine	Assistante administratif, financier et secrétariat Syndicat de Rivières Les UsseS

Cette séance fut introduite par Rémi Lafond, élu membre du bureau du Syndicat de Rivières Les UsseS et référent sur la thématique abordée. Elle fut animée par Julie Aubert-Moulin, technicienne de rivières, avec le soutien technique de Pauline Chevassu Castrillon, technicienne des observatoires et de la ressource quantitative.

Le paragraphe qui suit synthétise les remarques et échanges qui ont eu lieu lors de cette séance.

- **Les plantes exotiques envahissantes :**

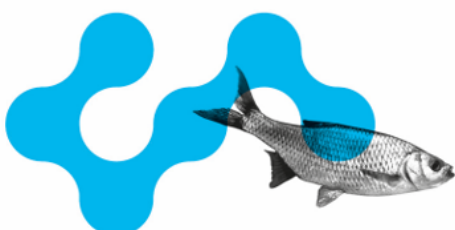
- **Leur « place » en France :** le terme employé pendant la séance fait réagir, notamment au regard de l'incidence de la Renouée sur le bord des UsseS, celle-ci n'a pas sa place en France

La problématique des plantes exotiques envahissantes vient de leur potentiel de développement au détriment des autres. Elles dominent les autres.

Pour mémoire : sur 1000 espèces importées, 100 s'acclimatent, 10 se naturalisent et une seule devient envahissante (WILLIAMSON, 1996). Donc ce sont vraiment des plantes qui ont un développement inouï qui vont devenir envahissantes.

- **Une démarche multi-acteur à l'échelle du territoire**

Tout comme l'opération *Zéro pesticides*, il pourrait y avoir dans le prochain PPA une action sur le même principe. Avec des « formations » spécifiques pour les techniciens et élus communaux. Cela assisté par un prestataire spécialisé.



Il faut s'appuyer sur les communes et les agents communaux pour traiter cette problématique car le syndicat seul n'y arrivera pas. C'est déjà le cas sur certaines communes comme Jonzier-Epagny.

Ces actions peuvent être réalisées avec les communautés de communes qui peuvent être relais avec le Syndicat de Rivières auprès des communes, et qui peuvent permettre une mutualisation des moyens.

- **Les castors et les embâcles**

Actuellement, sur le bassin versant des Ussees la présence de castors ne représente pas un souci dans la gestion des embâcles.

- **Une gestion de la ripisylve pour prévenir des dommages sur les biens et les personnes**

Jean-Yves Mâchard rappelle que la disparition du Pont Rouge fut le début de la prise de conscience des élus de la nécessité d'une gestion des cours d'eau sur les Ussees.

